

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 7 MAI 2025 à 19H00**



N°051/2025 – Etude de faisabilité relative au raccordement du gymnase et du collège : demande de subvention auprès du Département au titre du Contrat territorial de chaleur renouvelable de l'Ain

Conseillers en exercice : **25** – Présents : **20** – Excusés avec Pouvoir : **4** – Excusé sans Pouvoir : **0**
Absente : **1** – Votants : **24**

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE 7 MAI, le Conseil Municipal de SAINT-DENIS-LÈS-BOURG s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale **du 30 avril 2025**, sous la présidence de **Monsieur Guillaume FAUVET, Maire**.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames, Messieurs :

BERNARD Jean-Luc, BIRRAUX Jean-François, BOILEAU Marc, BULIARD Sylvie, DOUVRE Evelyne, FAUVET Guillaume, FERAUD Valérie, GALIEN Jean-Michel, GRUET Alexis, MARCILLAC Frédéric, MESSINA Isabelle, MINIER Jean-Philippe, MIRALLES Bruno, MONTEIRO Rita, RONGEAT Stéphane, ROUSSEAU Alain, ROUSSEL Céline, SCHWINTNER Francis, TRICHOT Patricia, VIGNAGA Isabelle.

ETAIENT EXCUSÉS AVEC POUVOIR :

Mesdames, Messieurs : BOUVARD Patrick, (pouvoir donné à Rita MONTEIRO), CHAUDET Lydie, (pouvoir donné à Sylvie BULIARD), SAUDRAIS Nadia (pouvoir donné à Marc BOILEAU), VAUGEOIS Patrick (pouvoir donné à Guillaume FAUVET).

ETAIT ABSENTE : Madame GONGUET Nathalie

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Madame Rita MONTEIRO** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

Dans la continuité de l'élaboration du schéma directeur du réseau de chauffage urbain (SDRCU), il est proposé de lancer une étude pour confirmer la faisabilité technique et financière du projet de raccordement du gymnase et du collège Yvon Morandat. Cette étude est un préalable obligatoire à la sollicitation d'un cofinancement de l'ADEME (Fonds chaleur) en phase Travaux.

Le bureau d'études ELCIMAÏ ENVIRONNEMENT (69-Caluire et Cuire) qui a réalisé le SDRCU propose de réaliser cette nouvelle mission pour un montant de 5 800.00 € HT.

Il est proposé de solliciter à nouveau une subvention de 70 % auprès du Département selon le plan de financement suivant :

DEPENSES	en € HT	RECETTES	en €
Honoraires élaboration schéma directeur réseau de chaleur	5 800.00	Département (Contrat territorial de chaleur renouvelable ADEME – 70 %)	4 060.00
		Autofinancement (30 %)	1 740.00
Totaux	5 800.00	Totaux	5 800.00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210103446-20250507-051-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 14/05/2025
Publication : 14/05/2025

Considérant l'orientation de la commune portant engagement sur son territoire d'une démarche de transition écologique,

Considérant l'avis favorable émis par la Commission Finances-Ressources humaines le 23 avril 2025,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel concernant l'étude de faisabilité de l'extension du réseau de chaleur communal présenté ci-dessus,

AUTORISE le Maire à solliciter la subvention correspondante auprès du Département de l'Ain au titre du Contrat territorial de chaleur renouvelable (ADEME),

S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,

DONNE POUVOIR au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES MEMES JOUR MOIS ET AN QUE CI-DESSUS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE

Le Maire,
Guillaume FAUVET



La secrétaire
Rita MONTEIRO



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210103446-20250507-051-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/05/2025
Publication : 14/05/2025